

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date :10 avril.....	
INTITULE DE L'ACTION :Chasse aux œufs.....			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)	0	Autofinancement	200.53
Frais de transport (2)	0	Participation des personnes (4)	0
Boissons et alimentation	800.53		
Achat de fournitures (à détailler) (3)	0	Autres financements (à préciser)	0
Assurance	0		
Tracts, affiches	0		
		Aide demandée au PIC	800
Taxes (SACEM)			
Divers	200		
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	1000.53		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	1000.53	TOTAL	1000.53

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.